

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

Numéro SIRET : **50846842800034**
Code APE : **5610A**

Angle de la rue Denis Papin
rue des Frères Lumières
33130 BEGLES

COMPTES ANNUELS

ARRÊTÉ AU 31/10/2022

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan détaillé	2
ACTIF	
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat détaillé	4
Réultat SIG	7
Annexes 22	8
Liasse 22 IS RN	17

Attestation de Présentation

ATTESTATION d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES pour l'exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 40 pages, se caractérisent par les données suivantes :

total du bilan	553 546,70	Euros
chiffre d'affaires	1 591 156,94	Euros
résultat net comptable	-30 565,92	Euros

Fait à BORDEAUX
Le 09/02/2023

Signature de l'Expert Comptable

Cabinet FRANCOIS ROGER

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/10/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/10/2021 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Fonds commercial	35 000		35 000	35 000	
20600000 DROIT AU BAIL	35 000		35 000	35 000	
Constructions	261 553	248 220	13 333	21 070	- 7 737
21350000 Installation génér. aménag. con	261 553		261 553	261 553	
28135000 Amort.installations générales		248 220	-248 220	-240 482	- 7 738
Installations tech., matériel & outillage indu	105 434	79 343	26 090	25 433	657
21540000 Matériel industriel	94 997		94 997	83 329	11 668
21545000 Fournitures Restaurant	10 437		10 437	10 437	
28154000 Amortis.matériel industriel		68 906	-68 906	-57 897	- 11 009
28154500 Amort. Fourniture Restaurant		10 437	-10 437	-10 437	
Autres immobilisations corporelles	213 099	136 898	76 201	96 438	- 20 237
21810000 Aménagement Restaurant	123 039		123 039	123 039	
21820000 MATERIEL DE TRANSPOR	56 390		56 390	56 390	
21830000 Matériel de bureau et informatique	6 863		6 863	1 078	5 785
21840000 MOBILIERS	26 806		26 806	26 806	
28181000 Issu de N-1		57 517	-57 517	-46 224	- 11 293
28182000 AMORT.MATERIEL DE TR		56 390	-56 390	-46 213	- 10 177
28183000 Amort. Matériel bureau Info		2 585	-2 585	-1 078	- 1 507
28184000 Amort. Mobilier		20 406	-20 406	-17 359	- 3 047
Autres immobilisations financières	43 350		43 350	42 884	466
27510000 Dépôts	49		49	49	
27550000 CAUTIONNEMENTS VERSES	43 301		43 301	42 835	466
TOTAL (I)	658 435	464 461	193 974	220 826	- 26 852
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	75 800		75 800	59 800	16 000
31000000 Stock de m/ses	75 800		75 800	59 800	16 000
. Fournisseurs débiteurs	414		414	1 382	- 968
40110000 Fournisseurs	414		414	1 382	- 968
. Personnel	2 559		2 559	1 339	1 220
42100000 Salariés	2 559		2 559	1 339	1 220
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	32 353		32 353	27 929	4 424
44562000 TVA déductible s/immobilisatio	1 015		1 015	1 205	- 190
44566200 TVA/ABS	29 318		29 318	21 785	7 533
44567000 Crédit de TVA à reporter		266	266	2 513	- 2 513
44572000 TVA Collectée 5.5%		1 754	1 754	2426	266
44586000 TVA sur fres non parvenues		1 754	1 754	2 426	- 672
Disponibilités	216 556		216 556	263 371	- 46 815
51124000 TOO GOOD	2 109		2 109		2 109
51210000 BQ COURTOIS	4 058		4 058	3 826	232
51211000 CMSO	92 066		92 066	133 528	- 41 462
53000000 Caisse Espéces	118 323		118 323	126 017	- 7 694
Charges constatées d'avance	31 891		31 891	28 192	3 699
48600000 Charges constatées d'avance	31 891		31 891	28 192	3 699
TOTAL (II)	359 573		359 573	382 012	- 22 439
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 018 008	464 461	553 547	602 838	- 49 291

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/10/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2021 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 10 000)	10 000	10 000	
10130000 CAPITAL SOCIAL	10 000	10 000	
Réserve légale	1 000	1 000	
10610000 RESERVE LEGALE	1 000	1 000	
Report à nouveau	-28 985	-3 236	- 25 749
11000000 Report à nouveau créditeur	-28 985	-3 236	- 25 749
Résultat de l'exercice	-30 566	-25 749	- 4 817
TOTAL (I)	-48 551	-17 985	- 30 566
	TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges			
	TOTAL (III)		
Emprunts et dettes			
. Emprunts	174 798	200 000	- 25 202
16430000 EMPRUNT 200000	174 798	200 000	- 25 202
Associés	44 079	38 899	5 180
45540000 CC M. HU	44 079	38 899	5 180
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	223 273	189 764	33 509
40110000 Fournisseurs	223 273	189 764	33 509
. Personnel	71 790	103 381	- 31 591
42100000 Salariés	43 070	57 554	- 14 484
42820000 Dettes provis. pr congès à pay	28 720	45 827	- 17 107
. Organismes sociaux	46 992	40 747	6 245
43100000 Sécurité sociale	34 600	23 012	11 588
43730000 Caisse retraite cadre et non c	2 163	5 377	- 3 214
43760000 Mornay Prevoyance	4 033	2 684	1 349
43820000 Charges sociales s/congés pa	6 196	9 674	- 3 478
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 680	182	15 498
44551000 TVA à décaisser	15 680		15 680
44574000 TVA collectée à 10%		182	- 182
. Autres impôts, taxes et assimilés	14 298	24 745	- 10 447
44210000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	136	7	129
44860000 Etat - autres charges à payer	14 162	24 738	- 10 576
Autres dettes	11 187	23 105	- 11 918
45520000 CC Mr PAN	11 187	16 384	- 5 197
46715000 GINZA		6 720	- 6 720
TOTAL (IV)	602 097	620 823	- 18 726
	TOTAL PASSIF (I à V)	553 547	602 838
			- 49 291

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	
Production vendue biens	1 591 157		1 591 157	594 078
70110000 Recettes à 5,5%	44 905		44 905	44 905
70130000 Recettes à 20%	90 712		90 712	56 264
70140000 Recettes à 10%	1 455 540		1 455 540	895 910
Chiffre d'affaires Net	1 591 157		1 591 157	594 078

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/10/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Subventions d'exploitation			253 962	- 253 962
74000000 Subvention d'exploitation			69 000	- 69 000
74001000 AIDE COVID			184 962	- 184 962
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	24 648	9 011	15 637	173,53
79100000 Transfert de charges d'exploit	24 517	8 969	15 548	173,35
79110000 QUATRA	131	43	88	204,65
Autres produits	20		20	N/S
75800000 Produits divers de gestion courante	20		20	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 615 825	857 051	758 774	88,53
Achats de matières premières et autres approvisionnement	801 136	315 716	485 420	153,75
60100000 ACHATS ALCOOL	31 223	13 095	18 128	138,43
60110000 ACHAT MAT 1ER	766 823	300 914	465 909	154,83
60260000 EMBALLAGES	3 090	1 707	1 383	81,02
Variation de stock (matières premières et autres approv.	-16 000	-51 520	35 520	68,94
60310000 Variation stock Mat 1er	-16 000	-51 520	35 520	68,94
Autres achats et charges externes	361 330	286 327	75 003	26,19
60611000 FOURN.NON STOCK.(ELE	27 812	18 495	9 317	50,38
60612000 FOURN.NON STOCK.(EAU	6 213	2 611	3 602	137,95
60613000 FOURN.NON STOCK.(GAZ	7 151	4 393	2 758	62,78
60615000 CARBURANT	6 607	2 810	3 797	135,12
60630000 Achats fourn. n/stock. entret/equip	23 954	12 078	11 876	98,33
60631000 Fournitures entretien	12 082	6 230	5 852	93,93
60632000 Vêtements de travail	370	180	190	105,56
60640000 Fourniture administrative	639	356	283	79,49
61221000 DIAC TRAFIC FOURGON	5 766	5 822	- 56	-0,96
61320000 Locations immobilières	144 968	137 208	7 760	5,66
61351100 Location véhicule		73	- 73	-100
61351200 LOCAM	1 687	2 163	- 476	-22,01
61400000 CHARGES LOCATIVES	21 600	22 136	- 536	-2,42
61520000 Entretien s/matériel immobilier	15 537	8 835	6 702	75,86
61552000 ENTRETIEN VITRE	1 100	330	770	233,33
61555000 Entretien matériel roulant	598	766	- 168	-21,93
61555100 ENTRETIEN VP BMW TTC	1 777		1 777	N/S
61560000 Maintenance	4 985	3 750	1 235	32,93
61561000 VEOLIA / SUEZ TRAITEMENT DES DECHETS	12 727	14 666	- 1 939	-13,22
61610000 Assurances "multi-risques"	6 981	6 981		0,00
61611000 ASSURANCE EMPRUNT	454	1 296	- 842	-64,97
61621000 Assurance DIAC	398	365	33	9,04
61630000 ASS DIVERS	166	232	- 66	-28,45
61650000 Assurance TRAFIC	2 091	2 002	89	4,45
61666000 ASS BMW	1 856	1 629	227	13,93
62220000 Commissions	6 301	5 459	842	15,42
62260000 Honoraires	10 810	9 990	820	8,21
62270000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	46	90	- 44	-48,89
62300000 Publicité	5 260		5 260	N/S
62310000 Annonces et insertions	13 109	5 042	8 067	160,00
62311000 FACEBOOK PUB	5 476	3 610	1 866	51,69

	Exercice clos le 31/10/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
62340000 Cadeau à la clientèle	1 239		1 239	N/S
62410000 Transport sur achat	135	103	32	31,07
62570000 RECEPTIONS	172		172	N/S
62610000 Affranchissements	90	87	3	3,45
62620000 Téléphone, Fax	2 191	2 180	11	0,50
62780000 Autres frais et commissions	2 393	2 149	244	11,35
62781000 COM REMISES CB	6 533	2 153	4 380	203,44
62810000 Concours divers (cotisations...)	57	57		0,00
Impôts, taxes et versements assimilés	14 853	13 397	1 456	10,87
63330000 Participation employeurs formation	4 458	3 371	1 087	32,25
63350000 Taxe d'apprentissage	3 278	2 146	1 132	52,75
63511000 CFE	3 473	4 197	- 724	-17,25
63511100 CVAE	130	187	- 57	-30,48
63514000 TAXE S/VEHICULES SOC	2 081	2 081		0,00
63580000 Autres droits	1 432	1 414	18	1,27
Salaires et traitements	350 284	192 426	157 858	82,04
64110000 Rémunération personnel (non ca	369 080	162 338	206 742	127,35
64120000 Congés payés rémunérations	-17 107	18 931	- 36 038	-190,37
64125000 Personnel charges congés payés	-3 478	5 524	- 9 002	-162,96
64140000 INDEM.ET AVANTAGES D	1 789	1 019	770	75,56
64141000 Indemnite activite partiel exo		4 613	- 4 613	-100
Charges sociales	79 102	20 789	58 313	280,50
64510000 URSSAF	61 043	27 924	33 119	118,60
64520000 MUT ET PREV	5 376	3 794	1 582	41,70
64530000 RETRAITE	12 683	5 401	7 282	134,83
64580000 AIDE COVID URSSAF		-16 523	16 523	-100
64800000 AUTRES CHARGES DE PE		194	- 194	-100
Dotations aux amortissements sur immobilisations	44 770	52 287	- 7 517	-14,38
68112000 DOT.AMORT.IMMO.CORPO	44 770	52 287	- 7 517	-14,38
Autres charges	306	289	17	5,88
65800000 CHARGES DIV.GESTION COURANTE	18		18	N/S
65820000 FRAIS DE RECOUVREMENT	288	289	- 1	-0,35
Total des charges d'exploitation (II)	1 635 781	829 711	806 070	97,15
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-19 956	27 340	- 47 296	-172,99
Autres intérêts et produits assimilés		1 615	- 1 615	-100
76500000 ESCOMPTE OBTEMUS		1 615	- 1 615	-100
Total des produits financiers (V)		1 615	- 1 615	-100
Intérêts et charges assimilées	1 480	969	511	52,73
66112000 INTERET EMPRUNT	1 480	969	511	52,73
Total des charges financières (VI)	1 480	969	511	52,73
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-1 480	645	- 2 125	-329,46
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	-21 436	27 985	- 49 421	-176,60
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	100	7	93	N/S
77140100 Profits sur Opérations Fournis	92	0	92	N/S
77142000 Profit sur salaires	0	2	- 2	-100
77143000 Profits sur organismes sociaux cot.	6	3	3	100,00
77144000 Profits sur Etat Tr sor Public	1	2	- 1	-50,00
Total des produits exceptionnels (VII)	100	7	93	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	9 230	2 142	7 088	330,91
67120000 PENALITES ET AMENDES		329	- 329	-100
67122000 Amendes NON DEDUCTIBLE	399	190	209	110,00
67140100 Pertes sur Opérations Fourniss	35		35	N/S
67142000 Perte sur personnel salaires	1	45	- 44	-97,78
67143000 Perte sur organismes sociaux cot.	5	1	4	400,00
67144000 PERTE SUR ETAT	3	4	- 1	-25,00
67200000 CHARGES DIV.COUR.S/EXERCICE ANTERIEURE	8 787	1 572	7 215	458,97

	Exercice clos le 31/10/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/10/2021 (12 mois)	Variation absolue	%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital <i>67880000 CHARGES EXCEP.DIVERS</i>		51 600 51 600	- 51 600 - 51 600	-100 -100
Total des charges exceptionnelles (VIII)	9 230	53 742	- 44 512	-82,83
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-9 130	-53 734	44 604	83,01
Total des Produits (I+III+V+VII)	1 615 925	858 673	757 252	88,19
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	1 646 491	884 422	762 069	86,17
RESULTAT NET	-30 566	-25 749	- 4 817	18,71
Dont Crédit-bail mobilier <i>61221000 DIAC TRAFIC FOURGON</i>	5 766 5 766	5 822 5 822	- 56 - 56	-0,96 -0,96

Resultat SIG

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	du 01/11/2021 au 31/10/2022 (12 mois)	du 01/11/2020 au 31/10/2021 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Ventes de marchandises				
Production vendue	1 591 157	594 078	997 079	167,84
Prestations de services				
Produits des activités annexes				
Production stockée				
Production immobilisée				
Production	1 591 157	594 078	997 079	167,84
Production de l'exercice	1 591 157	594 078	997 079	167,84
Achats de marchandises	-131	-42	-89	-211,89
Variation de stock de marchandises				
Consommation de marchandises	-131	-42	-89	211,89
Achats de Matières premières & autres approvisionnements	801 136	315 716	485 420	153,75
Variation de stock de matières premières	-16 000	-51 520	35 520	68,94
Consommation de matières premières	785 136	264 196	520 940	197,18
Sous traitance directe				
Marge brute	806 152	329 924	476 228	144,34
Matières consommables	84 827	47 153	37 674	79,90
Services extérieurs	222 690	208 254	14 436	6,93
Autres Services extérieurs	53 813	30 920	22 893	74,04
Total	361 330	286 327	75 003	26,19
Valeur ajoutée produite	444 822	43 597	401 225	920,30
Subventions d'exploitation				
Impôts, taxes et versements assimilés	14 853	13 397	1 456	10,87
Salaires et traitements	350 284	192 426	157 858	82,04
Charges sociales	79 102	20 789	58 313	280,50
Excédent brut d'exploitation	584	70 947	-70 363	-99,17
Reprises / charges - transfert	24 517	8 969	15 548	173,35
Autres produits	20		20	N/S
Amortissements et provisions	44 770	52 287	-7 517	-14,37
Autres charges	306	289	17	5,88
Total	-20 539	-43 607	23 068	52,90
Résultat d'exploitation	-19 956	27 340	-47 296	172,98
Opérations en commun				
Produits financiers				
Charges financières	1 480	1 615	-1 615	-100,00
Résultat financier	-1 480	969	511	52,73
Résultat courant avant impôts	-21 436	645	-2 125	329,45
Produits exceptionnels	100	7	93	N/S
Charges exceptionnelles	9 230	53 742	-44 512	-82,82
Résultat exceptionnel	-9 130	-53 734	44 604	83,01
Participation des salariés				
Impôt sur les bénéfices				
Résultat de l'exercice	-30 566	-25 749	-4 817	-18,70

Annexes 22

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/10/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/10/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 553 546,70 E.

Le résultat net comptable est une perte de 30 565,92 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 09/02/2023 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE**2.1 - FONDS COMMERCIAL**

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

2.2 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a eu des impacts sur notre activité depuis le 1er janvier 2020, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation. La situation est extrêmement évolutive et volatile. Il est difficile, à ce stade, d'en estimer les impacts financiers sur notre activité.

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

ANNEXE

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 658 435 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	35 000			35 000
Immobilisations corporelles	562 633	17 452		580 085
Immobilisations financières	42 884	466		43 350
TOTAL	640 517	17 918		658 435

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 464 461 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	419 691	44 770		464 461
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	419 691	44 770		464 461

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Droit au bail	35 000	0	35 000	Non amortiss.
Installation génér. aménag. con	261 553	248 220	13 333	de 9 à 10 ans
Matériel industriel	94 997	68 906	26 090	5 ans
Fournitures restaurant	10 437	10 437	0	de 3 à 5 ans
Aménagement restaurant	123 039	57 517	65 523	de 5 à 10 ans
Materiel de transpor	56 390	56 390	0	de 3 à 4 ans
Matériel de bureau et informatiqu	6 863	2 585	4 278	de 3 à 5 ans
Mobiliers	26 806	20 406	6 400	5 ans
TOTAL	615 085	464 461	150 624	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.2 - Etat des créances = 110 567 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	43 350		43 350
Actif circulant & charges d'avance	67 217	67 217	
TOTAL	110 567	67 217	43 350

3.3 - Charges constatées d'avance = 31 891 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 10 000 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	100,00	10 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	100,00	10 000

4.2 - Etat des dettes = 602 097 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	174 798	174 798		
Dettes financières diverses	44 079	44 079		
Fournisseurs	223 273	223 273		
Dettes fiscales & sociales	148 760	148 760		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	11 187	11 187		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	602 097	602 097		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 49 078 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	49 078
Autres dettes	
TOTAL	49 078

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 1 591 157 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de produits finis	1 591 157	100,00 %
TOTAL	1 591 157	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES**ANNEXE**

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 31 891 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	31 891
TOTAL	31 891

8.2 - Charges à payer = 49 078 E

Charges à payer	Montant
Dettes fiscales et sociales :	49 078
Dettes provis. pr congès à pay(42820000)	28 720
Charges sociales s/congés pa(43820000)	6 196
Etat - autres charges à payer(44860000)	14 162
TOTAL	49 078

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES
RESULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/11/2021 au 31/10/2022

Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/10/2022 12 mois	31/10/2021 12 mois	31/10/2020 12 mois	31/10/2019 12 mois	31/10/2018 12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
b) Nombre d'actions émises	100	100	100	100	100
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	1 591 157	594 078	949 172	1 525 663	1 492 861
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	14 204	26 537	-49 091	131 612	81 405
c) Impôt sur les bénéfices				4 465	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	14 204	26 537	-49 091	127 147	81 405
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-30 566	-25 749	-107 819	73 219	36 902
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	142	265	-491	1 271	814
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-306	-257	-1 078	732	369
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	350 284	192 426	249 711	339 962	319 229
b) Montant de la masse salariale	79 102	20 789	40 691	53 662	59 313
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvres sociales...)					

Observations complémentaires

Liasse 22 IS RN

1

BILAN — ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES</u>		1	BILAN — ACTIF		2	DGFIP N° 2050-SD 2022	
Numéro SIRET *	5 0 8 4 6 8 4 2 8 0 0 0 3 4		Néant <input type="checkbox"/>	*			
						Exercice N° clos le:	13 11 012 02 22
			Brut	Amortissements, provisions		Net	
			1	2		3	
Capital souscrit non appelé	(I)	AA					
Frais d'établissement *		AB		AC			
Frais de développement *		CX		CQ			
Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG			
Fonds commercial (1)		AH	35 000	AI		35 000	
Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM			
Terrains		AN		AO			
Constructions		AP	261 553	AQ	248 220	13 333	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	105 434	AS	79 343	26 090	
Autres immobilisations corporelles		AT	213 099	AU	136 898	76 201	
Immobilisations en cours		AV		AW			
Avances et acomptes		AX		AY			
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT			
Autres participations		CU		CV			
Créances rattachées à des participations		BB		BC			
Autres titres immobilisés		BD		BE			
Prêts		BF		BG			
Autres immobilisations financières *		BH	43 350	BI		43 350	
	TOTAL (II)	BJ	658 435	BK	464 461	193 974	
STOCKS *		BL	75 800	BM		75 800	
ACTIF CIRCULANT		BN		BO			
	En cours de production de biens	BP		BQ			
	En cours de production de services	BR		BS			
	Produits intermédiaires et finis	BT		BU			
	Marchandises	BV		BW			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX		BY			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BZ	35 326	CA		35 326	
	Autres créances (3)	CB		CC			
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD		CE			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CF	216 556	CG		216 556	
	Disponibilités	CH	31 891	CI		31 891	
	Charges constatées d'avance (3)*	CJ	359 573	CK		359 573	
	TOTAL (III)	CW					
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)					
	Primes de remboursement des obligations	(V)					
	Écarts de conversion actif *	(VI)					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 018 008	1A	464 461	553 547	
Renvois : (1) Dont droit au bail :	35 000	(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP		(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : * Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(2)

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES		Néant <input type="checkbox"/> *
			Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	10 000	DA	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK) DC	
	Réserve légale (3)		DD	1 000
	Réserve statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserve réglementée (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1) DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)	EJ) DG	
	Report à nouveau		DH	(28 985)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(30 566)
	Subventions d'investissement		DJ	
Autres fonds propres	Provisions réglementées *		DK	
			DL	(48 551)
Provisions pour risques et charges	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
			DO	
DETTE (4)	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
			DR	
DETTE (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	174 798
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI) DV	44 079
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	223 273
	Dettes fiscales et sociales		DY	148 760
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	11 187
	Compte régul	Produits constatés d'avance (4)	EB	
			EC	602 097
			ED	
			EE	553 547
RENOVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
	Écart de réévaluation libre		1D	
	Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *		EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	602 097
			EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMpte de RÉsultat de l'Exercice (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC
	Production vendue	FD	FE	FF
	biens *	1 591 157		1 591 157
	services *			FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	FK	FL
	Production stockée *			FM
	Production immobilisée *			FN
	Subventions d'exploitation			FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP
	Autres produits (1) (11)			FQ
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 1 615 825
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
	Variation de stock (marchandises)*			FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU 801 136
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV (16 000)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW 361 330
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX 14 853
	Salaires et traitements *			FY 350 284
	Charges sociales (10)			FZ 79 102
	DATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dations aux amortissements * dations aux provisions	GA 44 770 GB GC GD
			Sur actif circulant : dations aux provisions *	GE 306
			Pour risques et charges : dations aux provisions	GF 1 635 781
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GG (19 956)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM
	Défauts et charges assimilées (6)			GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO
			Total des produits financiers (V)	GP
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 1 480
	Défauts et charges assimilées (6)			GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT
			Total des charges financières (VI)	GU 1 480
				GV (1 480)
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GW (21 436)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES				Néant <input type="checkbox"/> *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I		CZ	D8	D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II				KE		
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	MI		KM		KO		
		Installations générales, agencements* et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	261 553	KR		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KS	93 766	KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	123 039	KX		
		Matériel de transport *				KY	56 390	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	27 885	LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LG		
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes			LK		LL		LM		
	TOTAL III			LN	562 633	LO		LP		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	640 517	ØH		ØJ		
								17 918		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T		
	Autres participations			8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés			IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	42 884	IU		IV		
	TOTAL IV			LQ	42 884	LR		LS		
						ØH		ØJ		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)							17 918		
	CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			
			par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
CORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV		LW	35 000	IX		
	Terrains			IP	LX	LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR	MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS	MG		MH	261 553	MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ	MK	105 434	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers	IU	MM		MN	123 039	MO		
		Matériel de transport	IV	MP		MQ	56 390	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW	MS		MT	33 669	MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ	NA		NB		
	Avances et acomptes			NC	ND	NE		NF		
	TOTAL III			IY	NG	NH	580 085	NI		
								580 085		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	ØU	M7		ØW		
	Autres participations			IØ	ØX	ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés			I1	2B	2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E	2F	43 350	2G		
	TOTAL IV			I3	NJ	NK	43 350	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	ØK		ØL	ØL	658 435	ØM		
								658 435		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2022

Exercice N clos le

3 1 1 0 2 0 2 2

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUESNéant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]	
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice			
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
 - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

(6)

AMORTISSEMENTS

DGFIP N° 2055 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES								Néant <input type="checkbox"/> *					
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMobilisations AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises						
Frais d'établissement et de développements			CY			EL			EM		EN				
Fonds commercial			RE			RF			RI		RJ				
Autres immobilisations incorporelles			PE			PF			PG		PH				
TOTAL I			RK			RM			RN		RO				
Terrains			PI			PI			PK		PL				
Constructions	Sur sol propre		PM			PN			PO		PQ				
	Sur sol d'autrui		PR			PS			PT		PU				
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions			PV	240 482		PW	7 738		PX		PY 248 220				
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	68 334		QA	11 010		QB		QC 79 343				
Autres immobilisations corporielles	Inst. générales, agencements, aménagements divers		QD	46 224		QE	11 292		QF		QG 57 517				
	Matériel de transport		QH	46 213		QI	10 177		QJ		QK 56 390				
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	18 438		QM	4 554		QN		QO 22 991				
	Emballages récupérables et divers		QP			QR			QS		QT				
TOTAL II			QU	419 691		QV	44 770		QW		QX 464 461				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			QN	419 691		QP	44 770		QZ		QR 464 461				
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
Frais établissements		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6			N6				
Fonds commercial		M9	N1	N2	N3	N4	N5				RV				
Autres immobilisations incorporelles		RP	RQ	RR	RS	RT	RU				Q1				
TOTAL I		N7	N8	P6	P7	P8	P9				SD				
Terrains		RW	RX	RY	RZ	SB	SC				Q8				
Constructions	Sur sol propre		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7			R6				
	Sur sol d'autrui		Q9	R1	R2	R3	R4	R5			S4				
Inst. gales, agenc. et amén. des const.		R7	R8	R9	S1	S2	S3	T1			T2				
Inst. techniques mat. et outillage		S5	S6	S7	S8	S9	T1				T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers		T3	T4	T5	T6	T7	T8			U7				
	Matériel de transport		U1	U2	U3	U4	U5	U6			V5				
	Mat. bureau et informat. mobilier		U8	U9	V1	V2	V3	V4			W3				
	Emballages récup. et divers		V6	V7	V8	V9	W1	W2			X1				
TOTAL II		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X7			X8				
Frais d'acquisition de titres de participations		NL			NM						NO				
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV				
Total général non venant (NP + NQ + NR)		NW		Total général non venant (NS + NT + NU)	NY		Total général non venant (NW - NY)	NZ							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*													
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements						
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9			Z8					
Primes de remboursement des obligations							SP			SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES</u>					Néant <input checked="" type="checkbox"/>	
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
		2	3			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bIS A-I-D) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquième H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6D	
		- corporelles	6E	6F	6H	
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø5	
		- titres de participation	9U	9V	9X	
		- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø9	
		Sur stocks et en cours	6N	6P	6S	
		Sur comptes clients	6T	6U	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A	
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD	
Dont dotations et reprises		— d'exploitation	UE	UF		
			UG	UH		
			UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5 ^e du C.G.I.					10	

8 **ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGFiP N°2057-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : <u>S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES</u>				Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	UN	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	US	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	UW	43 350
	Clients douteux ou litigieux	VA			
	Autres créances clients	UX			
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation préités ou remis en garantie * antérieurement constituée *)	Z1			
	Personnel et comptes rattachés	UY	2 559	2 559	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ			
	État et autres collectivités publiques	VM			
	Impôts sur les bénéfices	VB	32 353	32 353	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Taxe sur la valeur ajoutée	VN			
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	VP			
	Divers	VC			
	Groupe et associés (2)	VR	414	414	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VS	31 891	31 891	
	Charges constatées d'avance	VT	110 567	VU	67 217
	TOTaux		VV		43 350
	(1) Montant des	VD			
	- Prêts accordés en cours d'exercice	VE			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus
		1		2	3
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y			
Autres emprunts obligataires (1)		7Z			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG			
	à plus d'1 an à l'origine	VH	174 798	174 798	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A			
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	223 273	223 273	
Personnel et comptes rattachés		8C	71 790	71 790	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	46 992	46 992	
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E			
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	15 680	15 680	
	Obligations cautionnées	VX			
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	14 298	14 298	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J			
Groupe et associés (2)		VI	44 079	44 079	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	11 187	11 187	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2			
Produits constatés d'avance		8L			
TOTaux		VY	602 097	VZ	602 097
RENOVIS	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractées auprès des associés personnes physiques	VL
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	25 202	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032	

(9)

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES		Formulaire déposé au titre de l'IR	ET	Néant	<input type="checkbox"/> *	Exercice N° clos le 31/12/2022	
I. RÉINTÉGRATIONS		BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 081	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 3913° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)						
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E	WL		Résultat bénéficiaire visé à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition partielle et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	– imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,80 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	– Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions					
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage					TOTAL I		
II. DÉDUCTIONS		PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *							
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							
Régimes d'imposition partielle et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	– imposées au taux de 15 % (12,80 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 % – imposées au taux de 19 % – imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures – imputées sur les déficits antérieurs					
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)					2A	
	Produits de participation inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99% (art 223B du CGI)						
	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.						
	Majoration d'amortissement *						
	Mesures d'incitation	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 sexies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)	L2	jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
Zone franche urbaine-TE (art. 44 octies A)		ØV	Société investissements immobilier cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)		PP	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F	Zone franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC	Zone de développement prioritaire (art. 44 sexagesies)	PB	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC (entreprises à l'IS)							
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)	X9	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)	YH	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)	YC	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)	YA	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)	YB	crédit dégagé par le report en arrière de déficit	ZI	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)	YD	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)	YI	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)	YL	
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		– bénéfice (I moins II) – déficit (II moins I)				XI	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *						XJ	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						ZL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	
						XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

DGFIP 2058 A 2022

Extension

REINTEGRATIONS DIVERSES

Montant exercice N

DEDUCTIONS DIVERSES

Montant exercice N

Désignation de l'entreprise S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	280 564
Dont déficits transférés de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)		K6	280 564
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	20 013
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	300 577
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	34 916
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A-2 :		▼ ligne WI	▼ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES							Néant <input type="checkbox"/> *
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(3 236)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	– Réserves légales – Autres réserves	ZB
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(25 749)		Dividendes		ZD
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions		ZE
	TOTAL I	ØF	(28 985)		Report à nouveau		ZF
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG
						TOTAL II	ZH
							(28 985)
RENSEIGNEMENTS DIVERS							
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier	(précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7)	YQ	
	– Engagements de crédit-bail immobilier					YR	
	– Effets portés à l'escompte et non échus					YS	
DÉTAILS DES POSTES	– Sous-traitance					YT	
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Locations, charges locatives et de copropriété	(dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8)	XQ	168 256
	– Personnel extérieur à l'entreprise					YU	
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	17 157
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV	
IMPÔTS ET TAXES	– Autres comptes	(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES)	ST	175 917
						ZJ	361 330
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YW	3 603
	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					9Z	11 250
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	ZS)	YX	14 853
						YY	166 166
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					YZ	104 045
TVA	– Montant de la TVA collectée					ØB	369 080
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					ØS	
	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration sociale nominative au titre de 2019) *					ZK	%
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						
DIVERS	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						
	– Numéro de centre agréé *	XP		– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI	Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG	
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies					RH	
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL	
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC	
	Groupe : résultat d'ensemble	JD					
				Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO	
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ			

SAGE Experts-comptables Janvier 2022 : Etat préparatoire.

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058 NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFiP N° 2059-A-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

Néant

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* [1]	Valeur d'origine* [2]	Valeur nette réévaluée* [3]	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt [4]	Autres amortissements* [5]	Valeur résiduelle [6]
I - Immobilisations*	1				
	2				
	3				
	4				
	5				
	6				
	7				
	8				
	9				
	10				
	11				
	12				

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente [7]	Montant global de la plus-value ou de la moins-value [8]	Court terme [9]	Long terme [10]			Plus-value taxable à 19 % (11)
			19 %	15 % ou 12,80 %	0 %	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)					
	CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)					
		(A)	(B) (Ventilation par taux)			(C)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

13

AFFECTATION DES PLUS-VALUES À COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

DGFIP N° 2059-B-SD 2022

Désignation de l'entreprise : S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES Formulaire déposé au titre de l'IR EU Néant *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 <i>quaterdecies 1^{er} et 1^{er} quater</i> CGI)				
TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	N - 1				
	sur 3 ans au titre de				
	N - 2				
	N - 1				
	N - 2				
	N - 3				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 <i>quaterdecies 1^{er} et 1^{er} quater</i> du CGI)	N - 4			
	1 ^{er} et 1 ^{er} quater du CGI)	N - 5			
(à préciser) au titre de :					
N - 6					
N - 7					
N - 8					
N - 9					
TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

1

Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

1

Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 55 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :	S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés	Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %	
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu	Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a <i>exclu</i> -0 bis du CGI) ①	
	Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a <i>exclu</i> -0 du CGI) ①	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
N 1			
N 2			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H		
	À 19 %, ou 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	②	③	④	⑤	⑥
Moins-values nettes N							
N 1							
N 2							
N 3							
N 4							
N 5							
N 6							
N 7							
N 8							
N 9							
N 10							

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des Impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
 (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N°2059-D-SD 2022

Désignation de l'entreprise :		S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES					Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
I		SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N					
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme					
		1	taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
		2	3	4	5	6	7
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1	2	3	4	5	6
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		1	2	3	4	5	6
TOTAL (lignes 1 et 2)		1	2	3	4	5	6
Prélèvements opérés		1	2	3	4	5	6
- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés		1	2	3	4	5	6
- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		1	2	3	4	5	6
TOTAL (lignes 4 et 5)		1	2	3	4	5	6
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		1	2	3	4	5	6
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e alinéas de l'art. 39-1-5 ^e du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

DGFIP N°2059-E-SD 2022

Désignation de l'entreprise: S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES		Néant <input type="checkbox"/>
Exercice ouvert le: 01112021 et clos le: 31102022	Données en nombre de mois 1 2	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectif moyen du personnel * :	YP	11,00
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	1 591 157
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	1 591 157
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	20
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	16 000
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	16 020
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée⁽¹⁾		
Achats	ON	885 963
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	124 082
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	152 421
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	306
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	1 162 772
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG 444 405
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	SA	444 405
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV <input checked="" type="checkbox"/>	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX 1 591 157	Effectifs au sens de la CVAE * EY 11,00
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY 0 1 / 1 1 / 2 0 2 1	GZ 3 1 / 1 0 / 2 0 2 2
Date de cessation	HR / /	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFiP N°2059-F-SD 2022

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant *EXERCICE CLOS LE 31102022 N° SIRET 5 0 8 4 6 8 4 2 8 0 0 0 3 4DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUESADRESSE (voie) Angle de la rue Denis Papin rue des Frères LumièresCODE POSTAL 33130 VILLE BEGLESNombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 0Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique HU Prénom(s) YixinNom marital % de détention 51,00 Nb de parts ou actions 51Naissance: Date 17/12/1972 N° Département 99 Commune YONGJIA CHINE Pays Adresse : N° 8 Voie Rue de TURENNECode Postal 33185 Commune LE HAILLAN Pays Titre (2) M Nom patronymique PAN Prénom(s) shengjianNom marital % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 49Naissance: Date 27/08/1982 N° Département 99 Commune ZHEJIANG Pays Adresse : N° 13 Voie cours du Général de Gaulle Résidence des 3 Tours Bat B, Apt. 51Code Postal 33170 Commune GRADIGNAN Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2022

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE

31102022

N° SIRET 5 0 8 4 6 8 4 2 8 0 0 0 3 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES

ADRESSE (voie) Angle de la rue Denis Papin rue des Frères Lumières

CODE POSTAL 33130

VILLE

BEGLES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	
Forme juridique	Dénomination		
N° SIREN (si société établie en France)	% de détention		
Adresse : N°	Voie		
Code Postal	Commune	Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		N° 2065-SD 2022
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts) Timbre à date du service		
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		
Exercice ouvert le 01112021 et clos le 31102022 Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe Si PME innovantes, cocher la case ci-contre Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		Régime simplifié d'imposition Régime réel normal <input checked="" type="checkbox"/>
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE		
Désignation de la société: S.A.R.L. SAVEURS ASIATIQUES Angle de la rue Denis Papin rue des Frères Lumières 33130 BEGLES		Adresse du siège social:
SIRET 5 0 8 4 6 8 4 2 8 0 0 0 3 4 Mél: yixin33185@gmail.com Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:
RÉGIME FISCAL DES GROUPES		
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)		
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:		
SIRET		
B ACTIVITÉ		
Activités exercées Restauration Traditionnelle		Si vous avez changé d'activité, cochez la case
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)		
1 Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal		Déficit 20 013
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
2 Plus-values PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		Autres dispositifs
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W		
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôt		
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.		
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)		
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%		
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)		
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-1-1), cocher la case ci-contre		
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-1-2), cocher la case ci-contre		
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse N°
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE		
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE COALA		
Vous devez obligatoirement soucrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour déclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .		
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: CABINET FRANCOIS ROGER 53, rue de Pessac 33000 BORDEAUX		Nom et adresse du conseil: Tél:
OGA/OMGA Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant: Date: 09022023 Lieu: BEGLES
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:		Qualité et nom du signataire: Gérant Renai PAN Signature:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>		
Examen de conformité <input type="checkbox"/> prestataire : francois.roger@orange.fr		

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS							N° 2065 bis-SD
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD							2022
H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾		c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾		e					
		f					
		g					
		h					
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾		i					
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		j					
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)		
I RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commanditaires * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
		Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:			
2	3			4	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
		Indemnités forfaitaires	Remboursements		Indemnités forfaitaires	Remboursements	
Yixin HU	51						
8 Rue de TURENNE 33185 LE HAILLAN							
shengjian PAN	49						
13 Cours du Général de Gaulle Résidence des 3 Tours Bat B, Apt. 51 33170 GRADIGNAN							
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES			à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾		MVLT réalisée au cours de l'exercice					
		MVLT restant à reporter					
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS							
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice							
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice							

2022	Détermination et suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report en application de l'article 212 bis du CGI	2464		
(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)				
I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice				
A- Règles de droit commun				
Charges financières nettes de l'exercice	a			
EBITDA fiscal de l'exercice	b			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes):(c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)			
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé				
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d			
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e			
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f			
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation				
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g			
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h			
II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report				
A- Suivi des charges financières nettes en report				
Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i			
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)			
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)			
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)			
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j			
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k			
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l			
B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report				
	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

2022	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468																																																								
<i>(à souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)</i>																																																										
1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %																																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>1</th><th>2</th><th>3</th><th>4</th><th>5</th><th>6</th><th>7</th></tr> <tr> <th>Actif, bien ou service, famille de biens ou services</th><th>Dénomination</th><th>Date de premier exercice de l'option</th><th>Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent</th><th>Résultat net de l'exercice</th><th>Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice</th><th>Résultat net imposable à taux réduit imposé à 10 % 7b</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </tbody> </table>			1	2	3	4	5	6	7	Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imposé à 10 % 7b																																				Total						
1	2	3	4	5	6	7																																																				
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit imposé à 10 % 7b																																																				
Total																																																										
2. Résultat net imposable à taux réduit issu des inventions brevetables non brevetées certifiées par l'INPI																																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI</th><th>Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td></td></tr> </tbody> </table>			Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention											Total																																											
Type d'invention brevetable non brevetée certifiée par l'INPI	Résultat net imposable à taux réduit issu de l'invention																																																									
Total																																																										
3. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement																																																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th>Date de l'agrément</th><th>Résultat net imposable à taux réduit sous agrément</th></tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td></td><td></td></tr> <tr> <td>Total</td><td></td></tr> </tbody> </table>			Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément											Total																																											
Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément																																																									
Total																																																										